

Réf: Dossier N° 460782

Avis de constitution

« SANEMA »

Abidjan, Cocody, ANGRE 7 EME TRANCHE, Lot 2888, Ilot 239

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07/11/2025 reçus par Me Maître BINATE CAMARA AMIE , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 10/11/2025, il a été constitué SOCIETE « SANEMA »

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République de Côte d'Ivoire et dans tout autre pays:

- la conclusion, la négociation, la gestion et la réalisation pour son propre compte ou pour compte de tiers de toutes opérations portant sur des instruments financiers, notamment des produits dérivés tels que les contrats à termes, options, swaps y compris les swaps de rendement, contrats de couverture, contrats de change, produits structurés et tout autre instrument financier dérivé, sur taux, devises, matières premières, indices ou valeurs mobilières;**
- la gestion d'instruments financiers et la détention d'un portefeuille de créances;**
- l'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales, actions et de toutes valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, ivoiriennes ou étrangères quel qu'en soit l'objet;**
- la fourniture de toutes prestations de service, conseil, assistance à caractère économique, administratif, comptable et financier et l'accomplissement de fonction de direction, d'animation, de gestion et de contrôle, auprès de toutes entités dans laquelle la Société détiendra une participation;**
- l'étude, l'obtention, l'achat, la cession totale ou partielle, la concession, l'exploitation, la vente de tous brevets, licences, procédés, secrets de fabrication, marques de fabrique et systèmes de licences;**
- la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations industrielles ou commerciales pouvant se rattacher à l'objet précité, par voie de création de société nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement;**

**10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille
(10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000
intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

Abidjan, Cocody, ANGRE 7 EME TRANCHE, Lot 2888, Ilot 239

null null (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2025-B17-00136 du 26/11/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°73594/GTCA/RC/2025 du 26/11/2025

